



## *Communiqué de la CGT*

### **Le 24 juin 2010, plus de 2 millions de manifestants : On peut gagner !**

La puissance et la détermination qui ont caractérisé les grèves et les manifestations unitaires font du 24 juin la journée d'action syndicale interprofessionnelle la plus forte de l'année 2010.

A 17h30, la CGT a recensé 1 920 000 manifestants dans les 201 points de rassemblements et cortèges qui ont couvert l'ensemble du territoire. Avec des milliers d'arrêts de travail dans les entreprises du privé et dans les services publics, **c'est largement plus de 2 millions de personnes qui ont, d'une façon ou d'une autre, participé à cette action collective soutenue par 68 % de la population.**

Un grand nombre de salariés de toutes professions et de toutes générations ont su relever le défi quelques jours après que le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites.

C'est bien la détermination des salariés à empêcher la mise en œuvre d'une réforme inacceptable et injuste qui s'est largement exprimée aujourd'hui.

Des centaines de milliers de voix se sont fait entendre contre un report de l'âge de départ en retraite à 62 et 67 ans, la non reconnaissance des métiers pénibles, des dispositions qui reviennent à faire payer aux salariés la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Une majorité de français refuse la mise en œuvre d'une réforme des retraites parmi les plus brutales d'Europe, conçue d'abord pour répondre aux injonctions des marchés financiers au détriment de l'emploi et de la consolidation du système de retraite solidaire par répartition.

Le gouvernement doit entendre les revendications syndicales, les aspirations à plus de justice sociale.

A l'évidence, c'est un conflit de plus grande ampleur qui se dessine si le gouvernement persiste dans ses intentions.

La CGT estime que, forte de l'immense succès de cette mobilisation, l'intersyndicale du 29 juin est confortée dans sa démarche et pour préparer d'autres initiatives.

La CGT considère que l'actuel projet de loi portant réforme des retraites ne doit pas être soumis à l'examen du Conseil des Ministres du 13 juillet. Cette revendication doit être portée sur chaque lieu de travail.

La CGT exige l'ouverture d'un vrai cycle de négociations avec les syndicats de salariés afin d'arrêter les dispositions de nature à pérenniser le système et le niveau des retraites.

Montreuil, le 24 juin 2010 – 17h30